

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE MAINE-et-LOIRE
COMMUNE D'AVRILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AVRILLE

Séance du 27 Novembre 2023

L'an Deux Mille Vingt Trois, le vingt-sept novembre à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Avrillé, dûment convoqué par mail, s'est réuni à l'Espace Joséphine Baker, sous la présidence de Madame Agnès GUEMAS-GALLARD, Vice-Présidente.

Présentes : A. GUEMAS-GALLARD – A. DE VERNEUIL - E.LEMOINE-MAULNY - J.GACHET

Présents : JC.GUAIS – A. SEGRETTIN

Excusée : C.TROCHUT

JR. AUFFRET a donné pouvoir.

CCAS d'Avrillé – 49240

Séance du Conseil d'Administration du 27 novembre 2023

**DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1
BUDGET RÉSIDENCE AUTONOMIE LES ROSIERS**

Le conseil d'administration du C.C.A.S d'Avrillé :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil d'administration du 27 mars 2023 approuvant le budget primitif

Sur la proposition de Madame la Présidente du CCAS

Après en avoir délibéré.

DÉCIDE**Article 1er**

Approuve la proposition de Madame la Présidente du CCAS d'effectuer des modifications de crédits.

Article 2

Autorise les modifications de crédits exposées en annexe jointe.

Adopté à l'unanimité

*Pour la Présidente et
par Délégation
Agnes QUEMAS-GALLARD
Vice-Présidente*

Extrait certifié conforme,
Avrillé, le 27 novembre 2023
La Présidente du CCAS
Caroline HOUSSIN-SALVETAT



